

Ouverture de l'assemblée à 20h45 sous la présidence de Sandrine Venot.

Mme La présidente souhaite la bienvenue à tous et remercie les nouveaux adhérents tout autant que les anciens qui continuent de s'investir. Elle annonce qu'à la fin de cette assemblée générale, les parents de maternelle/ primaire seront conviés pour une discussion concernant l'organisation de cette année.

Une feuille d'émargement est présentée à l'arrivée. 44 personnes sont présentes ou représentée par les Pouvoirs ; le quorum est atteint.

#### **Membres du bureau**

- Présidente : Sandrine Venot (présente)
- Vice-Présidente : Elisabeth Taillebois (Excusée)
- Trésorier : Olivier Gallant (présent)
- Vice-trésorier : Laurence Ygorra (présente)
- Secrétaire : Céline Serre (présente)
- Vice-secrétaire : Séverine Hennebick (présente)

#### **Membres du Conseil d'Administration**

- Isabelle Ambec, (présente)
- Christel Bonin (présente)
- Philippe Petit (Excusé)

#### **Ordre du jour**

- Rapport moral (Actions 2015-2016, Rapport financier, bilan de l'association)
- Actions 201-62017
- Élection des membres du bureau pour l'année 2016-2017

#### **Actions 2015-2016**

##### Maternelles – Primaires

L'année passée fut très plutôt riche pour les maternelles / primaires

- deux écoles ont vu une classe fermée (R. Rolland et P. Langevin) à la rentrée septembre 2015, malgré les actions des associations / fédérations de Parents.
- Les dérogations avaient été difficiles voire impossible à obtenir, cette politique semble être restée en vigueur.

La mairie a instauré à la rentrée 2015 plusieurs types de réunions, auxquelles il a été difficile de faire face pour nos équipes, surtout quand elles étaient déprogrammées.

- Commission menu, déjà en place les années précédentes, permet de vérifier les menus sur les mois suivants. Y sont conviés le prestataire, les parents, les enfants (délégués des classes primaires), la mairie ;
- Commission de concertation, déjà en place les années précédentes, couvre les sujets reliés à la scolarité. Y sont conviés les parents, la mairie ;
- Commission périscolaire maternelle, nouvelle de cette année, couvre les temps d'accueils matin/soir, cantine, TAP en maternelle. Y sont conviés les parents, une coordinatrice (mairie/inspection), les directeurs/ces des centres de maternelle, la mairie
- Commission périscolaire primaire, nouvelle de cette année, couvre les temps d'accueils matin/soir, cantine, TAP en élémentaire. Y sont conviés les parents, une coordinatrice (mairie/inspection), les directeurs/ces des centres de primaire, la mairie.

L'intérêt de ces commissions est controversé au sein du GPEI, car un sujet très spécifique à une école ne pourra y être vraiment abordé.

Enfin, depuis la fin de 2015, nous subissons la baisse de budgets communaux :

- Cela a commencé par les suppressions de subventions pour les classes dites transplantées des primaires (= classes découverte). La baisse de cette subvention aura un impact pour beaucoup d'école, qui ne pourront plus organiser ces classes.
- Ensuite, sans que nous soyons avertis ou consultés, la suppression (ou du non renouvellement de contrat) de 7 postes d'ATSEM a été annoncée en février/mars. Les courriers, la manifestation, la réunion avec l'équipe municipale n'ont malheureusement pas pu les faire changer d'avis.

### Au collège

Par Séverine Hennebick, tête de liste au collège.

3 associations ont été représentées cette année : GPEI – FCPE – PEEP.

L'équipe du GPEI a participé à de nombreuses nombreuses instances et manifestations. Elle est un membre actif de la communauté éducative et se répartit dans les diverses réunions.

En particulier, le GPEI avait 3 sièges sur 7 au conseil d'administration dont 1 à la commission permanente. En parallèle, le GPEI couvrait environ 80% des classes (1 conseil de classe par trimestre). Séverine remercie d'ailleurs les parents qui se sont investis, de par le temps passé et la qualité des documents.

Le collège comptait 50 enseignants, 660 élèves environ soient 6 classes de 6<sup>ème</sup>, 6 classes de 5<sup>ème</sup>, 6 classes de 4<sup>ème</sup>, 7 classes de 3<sup>ème</sup>.

Le GPEI participe à des temps forts du collège tels que les élections (la profession de foi, la tenue du bureau de vote, le dépouillement ...), ou en tant que membre de jury dans certaines épreuves des élèves de 3ème (soutenance rapport de stage).

Cette année, en raison de l'arrivée de la nouvelle principale et de son adjoint, d'une équipe d'enseignants reconstituée, de l'actualité, il n'a pas été organisé de portes ouvertes ni de fête de fin d'année. Néanmoins, pour faire connaître le collège, les élèves de CM2 ont eu la possibilité de découvrir l'établissement lors de journées et d'activités organisées par les équipes éducatives et de direction. La principale, son adjoint et la CPE se sont également déplacés dans les écoles primaires de St Cyr pour présenter le collège et la mise en œuvre de la Réforme. Les portes ouvertes pour la rentrée prochaine 2017-2018 devraient se dérouler courant novembre 2016.

La participation de l'équipe GPEI au collège : en tant qu'association de parents d'élèves, l'équipe a été sollicitée pour participer à la préparation et à la réflexion de documents servant de bases à l'organisation du collège. Ainsi, nous avons travaillé sur la charte du poids des cartables initié par Mme Thibaud principale, le règlement intérieur.

L'équipe du GPEI au Collège : cette année, le GPEI collège s'est réuni à minima 3 fois le soir au sein de l'établissement pour la préparation des conseils de classe et les bilans en fin de trimestre. C'est une occasion en plus des échanges de mails, de discuter sur les fonctionnements des classes, d'apporter des éclairages sur l'actualité du collège et surtout se rencontrer.

#### Au lycée

Virginie Hery, tête de liste n'ayant pu venir, Sandrine Venot se charge du compte-rendu.

Le GPEI est l'association majoritaire avec 3 sièges sur 5. Les têtes de liste ont ainsi pu participer au Conseil d'Administration, à la commission permanente, aux conseils de discipline, et à la commission Hygiène et Sécurité.

L'équipe s'est restée stable par rapport à l'an dernier, permettant de continuer de tisser des liens avec la direction. Les rapports ont continués d'être cordiaux et francs, et permettent de faire remonter des informations constructives (4 conseils de parents).

Le GPEI a couvert, avec 40 parents délégués, 24 classes sur les 27, et a pu être le relais indispensable entre les familles et l'équipe enseignante.

Plusieurs actions ont pu être menées :

- Interventions auprès du rectorat pour le remplacement de professeurs absents
- Intervention auprès des Bus Hourtoule (Bois d'Arcy, Fontenay le Fleury)
- Actions pour la remise en route de la cantine (rencontre avec B. Hamon et courrier au conseil régional). Le lycée a été totalement refait sur 6 ans, mais un sinistre a immobilisé la cantine pendant 2 ans. Les travaux sont finis depuis fin juin, la cantine est en place.
- Depuis 5 ans, les parents demandaient de moduler le nombre de jours auxquels les enfants déjeunaient. Cette année, les parents ont enfin obtenu de la flexibilité et peuvent avoir le choix entre 1 et 5 jours.

#### Bilan de l'association

L'association existe depuis près de 25 ans, créée par des parents de St Cyr dans l'objectif de faciliter la discussion avec la mairie, en menant des actions ciblées, sans arrière-pensée politique.

Depuis 2 ans, nous essayons d'en transformer un peu l'image, via un nouveau logo et de favoriser les échanges et dialogues entre les équipes de chaque école. Les réunions interne se sont ainsi vues multipliées:

- 3 réunions bilans, avec tous les niveaux.
- 2 réunions d'adhérents : la galette en Janvier et « le Verre de l'amitié » en Juin.

Les travaux menés cette année pour le compte de l'association :

- le « kit élection », destiné aux têtes de liste des maternelles/élémentaires, pour les guider dans les élections des parents (comment constituer une liste quelles sont les étapes clés des élections ...).
- la révision des statuts, qui n'a pas encore atteint son objectif. L'objectif principal est d'élargir les adhésions à des parents dont les enfants ne seraient plus scolarisés.
- Il a été décidé l'an dernier d'élargir le bureau à un Conseil d'administration.

Pour finir, le nombre d'adhérents s'est vu augmenter. Les résultats aux élections ont été constants (en terme du nombre de sièges) versus l'année précédente.

#### Bilan financier

Olivier Gallant présente le bilan financier, qui montre cette année un « excédent » de 201,98€.

Les mouvements financiers se présentent ainsi :

- 1917,32 € de recettes dans l'année qui se décompose en :
  - \* Une subvention de la mairie. Elle est fonction du nombre de votes dans les écoles. Il a fallu cette année présenter un dossier pour l'obtenir.
  - \* Les cotisations des adhérents.
- 1715,34€ de dépenses, essentiellement tournées vers les frais d'impression par un imprimeur :
  - \* impression du document de rentrée (en couleur), du « collège mode d'emploi », des professions de foi.
  - \* Les réunions représentent des frais de 200, 53€.

A ce jour, les comptes montrent un excédent total de 6000€, nous permettant d'avoir un roulement financier sain.

Par ailleurs des efforts ont été faits pour permettre quelques économies, en particulier, les adhérents sont conviés en été pour mettre les documents de rentrée sous pli par nos propres moyens.

Pour l'année 2016-2017, nous anticipons une assurance Responsabilité Civile, qui n'avait encore jamais été souscrite. Le meilleur devis obtenu montre un coût de 130€ pour la première année, puis de 110 €/an.

Pour finir, certains mouvements financiers sur le compte sont dus à une opération spécifique organisée à Bizet pour les Noël, que la coopérative scolaire ne pouvait porter. Par conséquent, 6500€ ont été versés par le biais des achats de chocolats, 4900€ ont été payés au chocolatier. La différence a été reversée à la coopérative.

Pour rappel, pour les nouveaux parents : l'association prend en charge des frais de babysitting pour des réunions pour le compte GPEI. Une attestation sur l'honneur sera demandée en justificatif.

### **Remerciements chaleureux à deux parents dont les enfants ne seront plus scolarisés**

Joseph Coli, au GPEI depuis 8 ans, qui a pu apporter son calme et son esprit constructif ;

Christel Bonin, au GPEI depuis 16 ans, de Jouannet au Lycée, qui a pu apporter son dynamisme, son sens du dialogue et du consensus.

### **Les actions pour l'année 2016-2017**

#### Maternelle- Primaires

- Toutes les écoles ont une liste cette année
- Révision de la carte scolaire en préparation de l'ouverture

#### Collège

- Mise en place de la réforme.
- Vigilance concernant la sécurité des enfants et enseignants à cause des travaux de la ZAC.
- Autorisation pour la dématérialisation des questionnaires préparatoires au conseil d'école.
- Travail sur les questionnaires pour les améliorer encore.

#### Lycée

- Bonne rentrée mais déjà 2 professeurs absents (sur des forts coefficients).
- Réflexion sur la révision du règlement intérieur.

#### Association

- Reconduire les différentes réunions.
- Un grand renouvellement qui s'est très bien passé.
- Révision des statuts, qui sera l'objet d'une AG extraordinaire, avec un quorum important.
- Nous organiser pour améliorer notre visibilité sur internet (Facebook par ex.)
- Mise en place de maternelle et primaire mode d'emploi.

### **Mises au Vote**

#### **Vote du Rapport moral**

Pas d'abstention, ni de vote contre. Le rapport moral est voté

#### **Vote du budget**

##### Budget exercice à venir

- Ressources : 750€ estimé de subventions, environ 1000€ de cotisations, 35€ de frais divers
- Dépenses : 1580€ d'imprimeur, enveloppes et communication 250€, assurance 130€, charges exceptionnelles : 70€
- On prévoit un exercice déficitaire à cause de l'augmentation des frais d'impression.

Vote : Pas d'abstention ni de vote contre. Le budget est Voté.

#### **Vote de la cotisation de l'an prochain**

Le minimum est actuellement fixé à 7€. Cependant la moyenne s'élève à 10€. Il est proposé de maintenir.

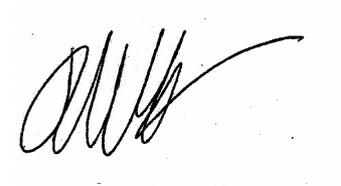
Vote : Pas d'abstention ni de vote contre. Le cotisation de 7 € est votée.

#### **Election du Conseil d'administration**

- Présidente : Sandrine Venot porte sa candidature. 0 abstention, 0 contre. Voté.
- Vice-présidente : Isabelle Ambec. 0 abstention, 0 contre. Voté.
- Trésorier : Olivier Gallant. 0 abstention, 0 contre. Voté.
- Vice-trésorier : Laurence Ygorra. 0 abstention, 0 contre. Voté.
- Secrétaire : Celine Serre. 0 abstention, 0 contre. Voté.
- Vice-secrétaire : Séverine Hennebick. 0 abstention, 0 contre. Voté.
  
- Conseil d'administration :
  - Philippe Petit. 0 abstention, 0 contre. Voté.
  - Lise Brizard. 0 abstention, 0 contre. Voté.

Le Conseil d'Administration se réunira ultérieurement pour confirmer les positions de chacun.

La séance est levée à 22h30.



Sandrine VENOT  
Présidente GPEI  
Le 22/09/16

# Rapport financier de l'exercice 2015-2016

## Présentation des comptes

Situation Fin exercice 2014-2015		rappel N-1 Evolution	
Compte Courant	1 512,98		
Compte sur livret	4 705,95		
Solde	6 218,93		
Recette exercice 2015-2016			
Cotisations	1 100,00	899	22,36%
Subvention mairie	775,17	760,98	1,86%
Intérêts financiers	42,15	53,3	-20,92%
Total	1 917,32	1713,28	11,91%
Charges exercice 2015-2016			
Publications (papeterie, impressions...)	1 508,81	1836,99	-17,87%
relations publiques (galette, boissons...)	200,53	201,28	-0,37%
divers	6,00	60	-90,00%
Total	1 715,34	2098,27	-18,25%
Situation Fin exercice 2015-2016			
Compte Courant	1 672,81		
Compte sur livret	4 748,10		
Solde	6 420,91		
Nombre d'adhérents sur exercice	111	96	15,63%
cotisation moyenne	9,91		
L'exercice 2015-2016 est donc bénéficiaire de		201,98 euros	

## Précisions

L'exercice est bénéficiaire de 201,98 euros ; pour rappel l'exercice antérieur était déficitaire. Cette évolution s'explique par une augmentation des cotisations (plus d'adhérents, avec une cotisation moyenne qui reste stable aux alentours de 10 €), et une diminution des frais de publication. Les produits financiers correspondent aux intérêts du livret A, dont le taux est très faible.

Nous avons dû cette année fournir plusieurs documents à la mairie : le détail de nos budgets et de nos factures pour les 3 années écoulées, et monter un dossier de demande de subvention.

Nous avons par ailleurs participé à une opération de chocolats organisée par l'école BIZET, qui ne pouvait pas passer par la coopérative scolaire. Nous avons encaissé les chèques pour 6.506,10 €, réglé la facture du chocolatier pour 4.910,10, et versé le solde à la coopérative de BIZET, soit un don de 1.596 €.



Sandrine VENOT  
Présidente GPEI  
Le 22/09/16

# Budget prévisionnel 2016-2017

- Proposition de budget format « mairie »

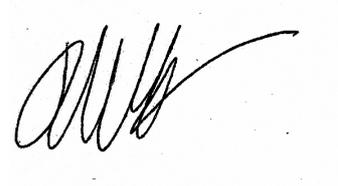
ASSOCIATION		GPEI (Groupement des Parents d'élèves indépendant)	
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL			
BUDGET PREVISIONNEL			
Le total des charges doit être égal au total des produits			
Année ou Exercice : 2016-2017 (septembre à septembre)			
Charges	Montant *	Produits	Montant *
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>	250	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	750
Achat matières et fournitures	250	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Autres fournitures			
<b>61 - Services extérieurs</b>	130		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	130		
Documentation		Régions(s) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	1580	Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	1580	Intercommunalité(s) : EPCI	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Commune(s)	
		<b>SAINT CYR L'ECOLE</b>	750
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
<b>64 - Charges de personnel</b>	0		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	1000
		Cotisations, dons manuels ou legs	1000
<b>66 - Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	35
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	70	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement		Fonds propres	245
Frais financiers			
Autres			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2030</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2030</b>
La subvention sollicitée, objet de la présente demande, de	750	du total du budget (montant sollicité/total du budget x 100)	
représente	37		

- Précisions

La ventilation se fait un peu différemment ; pour les frais de publication, on aura les coûts d'imprimeur en « 62-Autres services extérieurs » et les achats d'enveloppes dans « 60-Achats »

Nous avons décidé de souscrire une assurance Responsabilité Civile pour l'association ; c'est a priori exigible par la mairie pour nous prêter des salles ; le coût est estimé à 130 €

Ce budget est prudent : cotisations estimées à la baisse, réserve de 150 € pour des frais de d'impression imprévus. Notre objectif est bien sûr que l'exercice ne soit pas déficitaire.



Sandrine VENOT  
Présidente GPEI  
Le 22/09/16